Ecrit par Echo du Mardi le 16 juillet 2020

Covid-19 : comment anticiper les difficultés des entreprises face à la crise ?



La Préfecture de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, le Centre d'information et de prévention, l'Ordre des experts-comptables et le Tribunal de commerce se mobilisent pour faire connaître les dispositifs de soutien aux entreprises vauclusiennes impactées par cette crise sans précédent.

Depuis le déconfinement le 11 mai dernier, l'activité a repris peu à peu son cours. Mais dans le contexte de cette crise inédite, beaucoup d'entreprises sont et resteront en sous-performance le temps que l'activité revienne à la normale. Dans le Vaucluse, à la mi-juin, 13 153 entreprises avaient réalisé une demande d'activité partielle, 2 640 avaient demandé un report des charges et 31 355 un report de paiement à l'Urssaf. Dans le même temps, 6 129 entreprises ont bénéficié du prêt garanti par l'Etat et 19 120 ont reçu une aide du fonds de solidarité pour un montant total s'élevant à 54 511 873 €, soit une aide moyenne de 2 881 € par entreprise. Malgré tout, beaucoup d'entreprises pourraient être rapidement confrontées à des difficultés dans les semaines à venir qui, mal anticipées, risqueraient de mettre leur activité en péril. C'est pourquoi, la Préfecture de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie de

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 juillet 2020

Vaucluse (CCI 84), le Centre d'information et de prévention (CIP), l'Ordre des experts-comptables et le Tribunal de commerce s'unissent pour faire connaître les outils existants qui pourront aider les entreprises à faire face à cette crise majeure qui s'annonce longue.

76,4 % des entreprises peinent à retrouver leur niveau habituel

Depuis le début de la crise, la CCI 84 a accompagné, via sa cellule d'appui, 1 700 entreprises sur le territoire en leur apportant un relais d'information au quotidien, des conseils juridiques ainsi qu'une aide personnalisée avec des conseillers en ligne comme ce fut le cas avec la réalisation de diagnostics de situation financière gratuits et anonymes. « Nous avons également réalisé une enquête permanente, souligne Michel Maridet, directeur général de la CCI 84. Cette enquête fait ressortir que la reprise des activités est jugée timide par 76,4 % des entreprises avec des carnets de commandes et une fréquentation qui peinent à retrouver leur niveau d'avant la crise. » A partir de la rentrée, la CCI compte renforcer ses actions pédagogiques avec la tenue régulière de webinaires.

« L'anticipation est la clé »

De son côté, le CIP a lancé dès le début de la crise, les 'Entretiens du jeudi', des rendez-vous anonymes, gratuits et confidentiels menés par des experts bénévoles au sein desquels chaque dirigeant rencontrant des difficultés est écouté, informé et orienté vers les dispositifs adaptés à sa situation. « L'anticipation est la clé, explique Jacky Cyrille, secrétaire général du CIP. Bien souvent, les entreprises viennent nous voir trop tard alors qu'en nous rencontrant suffisamment tôt, elles auront davantage de solutions pour résoudre leurs problématiques. » Se tenant un jeudi sur deux durant l'été, les 'Entretiens du jeudi' devraient prendre un rythme hebdomadaire à la rentrée de septembre.

Les experts-comptables mobilisés auprès des dirigeants d'entreprise

Parmi les interlocuteurs privilégiés pour les entreprises en difficulté, l'Ordre des experts-comptables joue un rôle essentiel en matière d'anticipation. « Nous sommes entièrement mobilisés auprès des dirigeants d'entreprise, explique Cyrille Peylhard, délégué vauclusien de l'Ordre des experts-comptables. Nous avons un rôle à jouer en matière d'anticipation des difficultés des entreprises. Nous conseillons et aidons les dirigeants en portant à leur connaissance les dispositifs existants et en les réorientant vers ces derniers. A ce titre, nous travaillons étroitement avec le CIP notamment dans le cadre des 'Entretiens du jeudi' pour lesquels nous mettons un expert à leur disposition. »

Le Tribunal de commerce, autorité compétente dans la prévention des difficultés

Enfin, le président du Tribunal de commerce peut recevoir les chefs d'entreprise qui en émettent le besoin. En effet, si la fonction première d'un tribunal de commerce est de juger les contentieux et les difficultés d'entreprises, la loi l'autorise à agir pour prévenir ces difficultés. « Le souci actuel est de savoir quand cette zone de turbulence se déclenchera, alerte Gérard Arnault, président du Tribunal de commerce d'Avignon. Malheureusement, nous constatons que les entreprises font appel au tribunal beaucoup trop tard. 80 % des entreprises qui sollicitent une procédure collective demandent une liquidation judiciaire immédiate et pour les 20 % restants, la demande de redressement judiciaire

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 juillet 2020

débouche sur une liquidation judiciaire. C'est pourquoi il faut absolument que les chefs d'entreprise viennent nous voir avant d'être en cessation de paiement afin de préserver le maximum d'emplois et ainsi maintenir le tissu économique du département. »

Saluant l'esprit de coopération et de mobilisation « sans faille » entre les organismes du département depuis le début de la crise sanitaire, le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume rappelle que « nous sommes toujours au cœur de cette crise inédite. Il va falloir faire la démonstration que nous pouvons continuer de vivre avec le virus en anticipant le plus possible les difficultés des entreprises afin de préserver le plus possible l'activité. »

—-

Contacts

Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse : celluleappui@vaucluse.cci.fr 04 90 14 10 32

Centre d'information et de prévention : www.cip-national.fr 04 90 27 52 84

Ordre des experts-comptables : oecpaca@oecpaca.org 04 91 16 04 20

Tribunal de commerce d'Avignon : www.greffe-tc-avignon.fr 04 90 14 31 82

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !